

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 Psychologie générale			
Code	SOAS1B06AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be) HELHa Campus Montignies Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à acquérir un savoir dans le domaine de la psychologie, adapté au rôle des futurs assistants sociaux.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changement.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des**

communautés.

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Expliquer les principaux concepts, les différents courants et modes d'approche spécifiques de la psychologie.
- II. Comprendre quelques composantes de la nature psychologique humaine.
- III. Décoder le langage propre au domaine psychologique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B06ASA	Psychologie générale	48 h / 4 C
-------------	----------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B06ASJA	Psychologie	48 h / 4 C
--------------	-------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B06ASDA	Psychologie	48 h / 4 C
--------------	-------------	------------

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS1B06ASA	Psychologie générale	48 h / 4 C
-------------	----------------------	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B06ASA	Psychologie générale	40
-------------	----------------------	----

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B06ASJA	Psychologie	40
--------------	-------------	----

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B06ASDA	Psychologie	40
--------------	-------------	----

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS1B06ASA	Psychologie générale	40
-------------	----------------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie générale			
Code	7_SOAS1B06ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de psychologie, en première année, permet à l'étudiant de se familiariser avec les contenus, les méthodes, les courants, le langage et quelques grands auteurs propres à cette discipline.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- I. Expliquer les principaux concepts, les différents courants et modes d'approche spécifiques de la psychologie.
- II. Comprendre quelques composantes de la nature psychologique humaine.
- III. Décoder le langage propre au domaine psychologique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Quelques grands courants en psychologie.
- Articulation de quelques concepts-clefs de la psychologie.
- L'intelligence.

Démarches d'apprentissage

Exposés ex cathedra avec supports multimedia, y compris vidéos.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une liste détaillée d'objectifs opérationnels et des exemples de questions d'examen sont donnés dans le syllabus.

Ouvrages de référence

Une liste complète de références bibliographiques est donnée dans le syllabus.

Supports

Syllabus ; Diaporama PowerPoint ; Vidéos ; ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en janvier. En cas d'échec en janvier, l'examen pourra être représenté en juin.

Les modalités précises des examens sont décrites dans le syllabus.

Pour les étudiants en crédit résiduel, par défaut, l'examen portera sur la matière de l'année en cours et respectera les modalités de l'année en cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).